

R485 - GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

R485

La formation peut accueillir 8 stagiaires et se déroule sur 2 à 3 jours (recyclage et formation initiale).

Présentiel - Synchrone

Formation possible sur les sites de Cholet, Andrezé ou Trélazé.

Objectifs

Maîtriser la conduite en sécurité des chariots gerbeurs conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS).

Obtention du CACES® R485 de la catégorie 2.

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, Arrêté du 2 décembre 1998.

Les + métier

La formation peut accueillir 8 stagiaires et se déroule sur 2 à 3 jours (recyclage et formation initiale).

Formation possible sur les sites de Cholet, Andrezé ou Trélazé.



Public Visé

La formation R485 s'adresse aux opérateurs amenés à utiliser des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant pour la manutention de charges. Elle permet d'accéder à des postes en entrepôt, logistique, grande distribution ou industrie nécessitant la conduite de ces équipements en sécurité: magasinier, agent de quai, préparateur de commandes ou agent logistique en entrepôt.



Pré Requis

Toute personne, débutante ou expérimentée, appelée à manipuler un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant
Avoir 18 ans et posséder les aptitudes médicales requises.
Savoir parler, lire et écrire le français et être apte médicalement à la conduite d'un engin.

Parcours pédagogique

Accueil et présentation de la formation

Formation Théorique

- Thème 1 : Le métier de conducteur de gerbeur – Responsabilités de l'employeur et du conducteur
- Thème 2 : Les acteurs en prévention des risques professionnels
- Thème 3 : Les différentes catégories de chariot
- Thème 4 : Les documents du chariot
- Thème 5 : La technologie
- Thème 6 : Les tableaux de charge
- Thème 7 : L'utilisation
- Thème 8 : La circulation
- Thème 9 : Les produits dangereux

Formation pratique

- Plateau technique avec aire d'évolution intérieur et extérieur
- Organisation par ateliers pédagogiques (suivant la typologie de CACES® effectuée)

Evaluation des acquis et synthèse du stage

Un livret de formation et une attestation de formation individuelle seront remis à chaque participant.

Méthodes pédagogiques

Formateurs qualifiés CACES

Évaluation théorique et pratique

Tests réalisés par nos soins (organisme testeur certifié par SGS)

Moyens pédagogiques

Engin automoteur à conducteur accompagnant suivant la typologie de CACES® à valider

Plateau technique intérieur (équipé de racks)

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Support pédagogique de type POWER POINT



Méthodes et modalités d'évaluation

Formateurs qualifiés CACES
Évaluation théorique et pratique
Tests réalisés par nos soins (organisme testeur certifié par SGS)

Les contenus de formation sont adaptés aux spécificités de la catégorie de transpalette électrique et peuvent être personnalisés selon les besoins et les attentes de l'entreprise.

Modalités d'accessibilité handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Nous contacter pour plus de précisions.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité ou du CACES® des catégories souhaitées.



Durée

21.00 Heures **3** Jours De 3 à 8 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Prune BELLANGER
Responsable d'Exploitation et Administrative

Tél. : 0785035944
Mail : prune.bellanger@ageneau.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - RS 6937

2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - RS 6938

